<u>COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2012

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni 30 novembre 2012 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents: DUGENEST Jean-Claude, FLEUR Cyril, ELIES Christian, LABERGERE Marcel, MAZAL Chantal, Patricia CARON, FRAGNIER Jacques, GRAND Gérard, GALLAND Raymond, BONESME Christiane, ABIAN Vincent, FORTINEAU Vincent, GUILBAUD Monique

Absent excusé : PINET Franck

Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

Autorisation de mandatement des dépenses avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget primitif 2013, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager et liquider des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2012.

Révision des tarifs communaux : pour application au 1^{er} janvier 2013

- Camping : le conseil municipal adopte une augmentation moyenne de 6 % sur les tarifs d'occupation du camping et une d'environ 2 % sur la location des mobiles homes à la semaine
- Cimetière : les prix de vente au m² pour une concession au cimetière et la case au columbarium restent inchangés.
- Cantine : le conseil municipal adopte une augmentation de 4 % pour le repas cantine, qui passera à 3.10 €
- Garderie : Gratuité pour l'année scolaire 2012/2013
- Tennis: l'utilisation du court de tennis reste gratuite
- Salle polyvalente : Les tarifs restent inchangés pour l'année 2013
- Vaisselle cassée pour la salle polyvalente : il est décidé le maintien des tarifs en vigueur.

(Voir tarif en annexe)

Contrat assurance du personnel:

Pour l'assurance incapacité de travail-maternité, du personnel communal relevant du régime spécial CNRACL, un nouveau contrat d'un an sera souscrit à la CNP

Remboursement des charges chauffage auprès des locataires :

Le conseil municipal décide de lisser le remboursement des frais de chauffage auprès des locataires par 7 acomptes répartis du mois d'octobre au mois d'avril et d'une régularisation au mois d'août.

Devis DALKIA:

Le maire présente deux devis DALKIA visant à installer des appareils permettant de faire des économies de fioul sur les chaudières de la mairie et de l'école. Le maire rappelle que dans notre contrat nous ne payons pas le fioul mais une certaine température. Un contact sera pris avec le responsable de DALKIA afin d'obtenir de plus amples informations.

Contrat pour le déneigement des voies départementales : renouvellement

Par convention le Conseil Général de la Creuse autorise et rémunérera la commune pour déneiger la route départementale n° 44 entre les PR 50 + 062 et 55 + 177.

Demande subventions DETR 2013:

Le conseil municipal décide de présenter une demande pour la réfection des toitures de la Chapelle de Chambonnet et de la Chapelle Saint Gilles des Forges

Travaux ligne haute tension:

Le maire présente les travaux qui seront réalisés par RTE dans l'année 2013 sur le réseau sur la ligne électrique Eguzon-Sainte Feyre.

<u>Rapport activité SDEC</u>: Ce rapport met en évidence les travaux réalisés sur le département par le SDEC, leurs montants, l'évolution de la gestion financière du syndicat ainsi que les perspectives pour 2013.

Rapport aménagement ouvrages sur la Petite Creuse :

La commune est concernée par les plots installés à Puy Guillon. Le bureau d'étude retenu par la Fédération Départementale de la Pêche propose deux solutions : 1° suppression de tous les plots, 2° suppression des 15 plots centraux et leur remplacement par une plate forme. Le conseil municipal décide d'attendre la construction de la passerelle par la Communauté de Communes du Pays Dunois avant toute décision.

Convention pour application du règlement des collectes avec le SIERS :

Le maire rappelle au conseil municipal que le pouvoir de police spécial relatif aux déchets a été confié au SIERS. Il donne lecture de la convention définissant les conditions d'intervention à mettre en œuvre pour garantir la mise en application du règlement de collecte.

Questions diverses:

- Médecine préventive: Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les termes de la circulaire du Centre de Gestion relative à la refonte du service de médecine préventive à compter du 1^{er} Janvier 2013.Il explique que l'adhésion à ce service est désormais facultative et que les prestations médicales ou radiographiques seront facturées aux collectivités adhérentes au coût réel du service. Le Centre de Gestion se chargera de la gestion de ce service, de la facturation et du recouvrement des sommes dues.
- <u>Défibrilateur</u> : le conseil municipal accepte le devis de la société MEFRANpour un montant de 1990 € ht
- Présentation de « la baguette Fresselinoise » : M Leproust organise le 9 décembre à 11 h la dégustation de sa nouvelle fabrication avec des blés exclusivement cultivés à Fresselines et moulus à Saint Denis de Jouhet (36)
- Demande de la section Pétanque : il est demandé une participation à la commune pour la création d'un terrain de pétanque à côté de l'abri à matériel. Le conseil municipal donne un accord de principe et réétudiera les différentes propositions de réalisation avec la commission de travaux.
- Travaux passerelle de Puy Guillon: Un contact a été pris avec les services de l'état pour le subventionnement des travaux à réaliser sous maîtrise d'ouvrage du SIERS.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire, Jean-Claude DUGENEST